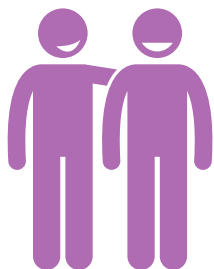


DÉCOUVREZ LE BOUTON CONNECTÉ

Dispositif mis en place afin de

Rassurer



Alerter



Protéger



... les victimes de violences sexistes ou sexuelles (plus d'informations dans les conditions d'attribution)



Pour plus d'informations sur le dispositif "Bouton connecté", contacter le CIDFF du Puy de Dôme.

Lieu et horaires d'accueil



CIDFF du Puy de Dôme
5 rue des Hauts de Chanturgue
63100 Clermont-Ferrand



04.73.25.63.95
accueil@cidff63.org

Accueil physique et téléphonique

Du lundi au vendredi
9h00/12h30 - 13h30/17h00

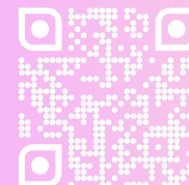
FNCiDFF
Fédération nationale des CIDFF



FR-CIDFF
Fédération régionale des centres
d'information sur les droits
des femmes et des familles
Auvergne - Rhône-Alpes

Le CIDFF63 est une association agréée par l'Etat (Décret N°2015-1745 du 23/12/2015) et inscrite dans le code de l'action sociale et des familles (D215-1/2).
La FNCIDFF assure la direction du réseau national des 98 CIDFF.
Le CIDFF63 fait partie de la Fédération Régionale des CIDFF d'Auvergne Rhône Alpes.

BOUTON CONNECTÉ



Le réflexe égalité

BOUTON D'ALERTE CONNECTÉ

En partenariat avec la région AURA, le CIDFF63 met en place un dispositif d'alerte en faveur des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.

Cet outil fonctionne par Bluetooth. Il permet à l'utilisateur d'envoyer sa géolocalisation ainsi qu'un message pour rassurer ou alerter ses proches contacts préenregistrés, sans faire usage de son téléphone portable.

De toute petite taille, il est facilement dissimulable, d'utilisation simple à l'insu de l'agresseur ou du conjoint violent.

L'objectif est de rompre l'isolement de , d'offrir une meilleure compréhension de sa situation à ses proches, et d'encourager la personne à la mise en place de mesures visant à sortir d'une situation de violence et/ ou d'emprise.



CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Personne majeure victime de violences sexistes ou sexuelles, ne présentant pas un caractère de danger imminent
- Aucun dispositif de protection judiciaire n'est mis en place (TGD, Bracelet anti-rapprochement)
- La personne ne souhaite pas faire connaître sa situation à la justice, ou personne en fin de mesure de protection judiciaire, peur de représailles, ...
- Faits décrits constitutifs d'une infraction pénale
- Victime entourée par des proches acceptant d'entrer dans le dispositif

La délivrance de ce dispositif est décidée collégalement par les professionnels du CIDFF63, après étude de la demande pour une durée de 6 mois renouvelables.



PLUSIEURS FONCTIONNALITÉS :

- **Rassurer** : 1 clic ⇒ Envoie d'un SMS préenregistré
- **Alerter** : double clic ⇒ Lancement d'une alerte géolocalisée par SMS, appel téléphonique et e-mail et/ou émission d'un sirène d'alarme
- **Prouver** : 1 clic rapide ⇒ enregistrement audio